EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 15/12/21
Reçu en Préfecture le : 15/12/21
ID Télétransmission :
033-213300635-20211214-121083-DE-1-1
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mardi 14 décembre 2021
D-2021/467

Aujourd'hui 14 décembre 2021, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h53 à 18h10

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,
M.BOUISSON présent à partir de 15h15, M.FETOUH présent à partir de 15h25, M.MARI présent à partir de 16h06.

Mme DELATTRE présente jusqu'à 16h03, M.ROBERT présent jusqu'à 18h30,Mme CERVANTES-DESCUBES, M. BOUDINET et M. POUTOU présents jusqu'à 20h51. M.GHESQUIERE absent de 15h45 à 18h26.

Excusés :

Madame Pascale ROUX, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIERE, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS

Solidarité avec l'Algérie. Autorisation. Décision.

Madame Céline PAPIN, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Cet été, l'Algérie a été frappée par des incendies ayant entrainé la mort de plus de 200 personnes et par une vague de Covid-19 particulièrement dévastatrice laissant de nombreuses familles endeuillées ou ayant tout perdu.
Une reconstruction sociale, psychologique et la restauration du patrimoine naturel sont désormais nécessaires. Sur le terrain, les citoyens, les comités de villages, les associations soutenus par leurs homologues internationaux se sont mobilisés **pour venir en aide aux populations confrontées à ces catastrophes.**

Aussi, le Comité de Solidarité International (CFSI), acteur incontournable de programmes de coopération franco-algérienne depuis de nombreuses années, sollicite-t-il aujourd'hui la Mairie de Bordeaux pour participer financièrement à un fonds de solidarité pour l'Algérie. Ce fonds permettra de financer l'action d'a**ssociations algériennes** qui engageront **des actions de proximité et de soutien aux populations et territoires impactés.** Ces actions se feront en complémentarité de celles des collectivités locales et des services de l'Etat algérien.

Je vous propose de participer au fonds de solidarité mis en place par le Comité de Solidarité International (CFSI) par une subvention exceptionnelle de 20.000 €.

Au vu de ces éléments ci-dessus, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

➔ autoriser M. le Maire à verser, la somme de 20 000 € (vingt mille euros) au Comité de Solidarité International.
➔ autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Cette dépense, prévue au Budget Primitif, sera imputée sur le budget 2021 de la Mairie de Bordeaux - Fonction 048 – Compte 65748.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 14 décembre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Céline PAPIN